

## **Pays rochefortais, rive nord de la Charente (Charente-Maritime)**

(Sortie du dimanche 23 mai 2004)

Anne RICHARD \*, Éliane DÉAT \*\*

Beau soleil, mais fort vent d'est, frais ce matin : rendez-vous sur le parking devant la Cabane de Moins (Pôle Nature).

### **Historique du marais**

Avant de partir sur le terrain, Michel FAVRE, habitant Rochefort et passionné d'archéologie nous retrace l'historique du marais.

Cette partie de l'Aunis, comme d'ailleurs une large bande côtière, a connu d'importantes modifications durant plusieurs dizaines de milliers d'années ; en effet, au cours de la dernière grande glaciation, le niveau de la mer était descendu jusqu'à 120 mètres au-dessous du niveau actuel. Le marais qui nous entoure aujourd'hui n'existait pas encore ; à sa place s'étendait une campagne vallonnée, dont Liron constituait un des points les plus élevés. La Charente coulait dans une profonde vallée et son cours se prolongeait vers le N.-O. jusque dans l'actuel pertuis d'Antioche, et les hauteurs qui bordaient la vallée sont devenues les îles de Ré et d'Oléron. Plus vers l'ouest, existait une île, de la grandeur de l'île d'Yeu ; elle est aujourd'hui totalement submergée, il s'agit du plateau de Rochebonne dont les points les plus élevés ne sont qu'à trois ou quatre mètres au-dessous du niveau de la mer, aux grandes marées basses.

Il y a 35 000 ans débutait, sous l'effet du réchauffement climatique, une lente remontée du niveau marin entraînant la submersion progressive des parties les plus basses de la campagne. Cette ascension prit fin durant l'époque gauloise, il y a 2200 ans environ. Au nord de Rochefort existait alors un vaste golfe s'étendant vers l'est, jusqu'à 23 km du rivage actuel ; parmi la trentaine d'îlots ou îles qui le parsemaient, deux couvrent une grande surface. La première comprend les communes de Rochefort, Le Vergeroux, Breuil-Magné et Loiré-les-Marais, tandis que la seconde abrite Fouras et Saint-Laurent-de-La-Prée.

\* A. R. : 8 rue Jean Mermoz, 17450 FOURAS.

\*\* E. D. : 66 avenue M. Sanson, 85360 LA TRANCHE-SUR-MER.

La mer battait ces îles et leur bordure la plus exposée au vent présentait généralement une falaise que l'on peut observer encore aujourd'hui : celle-ci n'est plus verticale, car depuis 2100 ans, la mer ne les atteint plus et, le calcaire qui les compose étant assez tendre, elles s'écroulent doucement. Les pierres tombées ne sont plus emportées par les vagues. Les falaises prennent alors un air penché et sont appelées « falaises mortes ».

Les Gaulois profitèrent de la présence de l'eau de mer pour obtenir du sel. Pour cela, ils chauffaient sur des feux de bois de l'eau salée ou de la saumure dans de petits récipients de terre cuite, cassés en fin d'opération afin d'obtenir un bloc de sel. Aujourd'hui, à l'emplacement de ces installations, nous trouvons des amas de cendre et de nombreux tessons de terre cuite, que nous appelons des « sites à sel ». Des vestiges de cet artisanat existent à la bordure N.-O. de la butte de Liron. Ces gisements archéologiques constituent un bon moyen de datation pour les variations du littoral.

Entre Liron et Moins existe un cordon de sable et de galets noyé dans l'argile du marais ; il s'agit d'un ancien cordon littoral reliant ces deux îles et où se retrouvent des roches arrachées à la falaise de Liron et transformées en galets.

Le cordon actuel, qui forme la baie d'Yves, entre la falaise du même nom et Fouras, apparaît semblable mais nettement plus long. Le cordon de Liron a probablement lui aussi servi de rivage, mais durant un temps très court, à cause du colmatage du marais qui débutait alors. Vers 200 avant J.-C., alors que le niveau marin arrivait à la fin de sa remontée, la mer ne devait pas être profonde aux alentours du rivage, à cause des dépôts de vase contenue en grande quantité dans l'eau. Dès la stabilisation du niveau de la mer, un schorre commença à se former en bordure des petites baies et en bordure des îles, du côté situé à l'abri des vents dominants. Les plantes marines, en particulier les spartines, prirent possession de ces nouveaux espaces gagnés sur la mer et contribuèrent largement à leur extension. Les cordons littoraux (ils sont nombreux dans la région d'Yves) contribuèrent beaucoup aussi à la fermeture et au colmatage de ce golfe. En quelques décennies, le golfe fut colmaté jusqu'au niveau des marées hautes, c'est-à-dire à 3 mètres d'altitude environ. La mer continuait toutefois à remonter aux grandes marées sur les nouveaux marais en suivant les chenaux naturels servant à l'écoulement des petits ruisseaux et à l'eau de pluie. Avec le temps, ces marais salés se sont doucement dessalés. Au Moyen Âge, des prieurés et des abbayes ont asséché des surfaces, mais la plus grande partie devait être couverte de roseaux et très humide l'hiver. Les fossés, canaux et les prairies ne remontent qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle avec la venue des Hollandais.

## Observations de terrain

### Côte de Liron, commune de Breuil-Magné

Nous observons de nombreux nids de chenilles grégaires se développant sur les arbustes, principalement le prunellier, l'aubépine, le fusain, et qui entraînent leur défoliation.

Ces chenilles appartiennent à deux espèces différentes :

- *Yponomeuta padella* Linné, l'hyponomeute du cerisier : petites chenilles claires

tachetées, se nymphosant dans leur toile.

- *Eriogaster lanestris* Linné (Las.) la laineuse du cerisier, ou Bombyx laineux, grosses chenilles gris-bleutées à ocelles orangés bordés de blanc et avec de longues soies jaunâtres.

Ces chenilles très voraces causent de gros dégâts sur les arbustes des haies. Mais à l'échelle d'un coteau calcaire, le dépérissement des arbustes permet de limiter leur propre développement et donc de limiter aussi la fermeture du milieu, ce qui favorise les espèces de la strate herbacée qui font la richesse de ce site.

Au pied de la butte calcaire, en bordure de prairie méso-hygrophyle, on observe :

*Lathyrus pannonicus*, *Oenanthe silaifolia*, *Scandix pecten-veneris* (situé à l'entrée d'une parcelle de culture), *Briza minor*, *Ornithogalum pyrenaicum*, *Lithospermum purpurocaerulea*.

Nous suivons le sentier aménagé sur la crête qui nous permet de découvrir cette ancienne île et ses pentes calcaires. Situé à une altitude de 15 mètres, il offre un large panorama sur les marais-nord de Rochefort. Les secteurs naturels concernent uniquement le sommet et le coteau ouest de l'île, le reste de l'île est occupé par des cultures.

Le sentier de crête est bordé de haies plantées principalement d'essences non indigènes, notamment : *Sambucus racemosa*, *Cercis siliquastrum*, *Laburnum anagyroides*, *Robinia pseudoacacia*...

Les secteurs les plus intéressants se situent à flanc de coteau. On y trouve des plantes méridionales :

*Allium roseum*, *Salvia pratensis*, *Stachys recta*, *Iris spuria* subsp. *maritima* (PR), *Vicia narbonensis* (PR), *Carthamus lanatus*, *Veronica teucrium* subsp. *teucrium*, *Inula spiraeifolia*, *Tordylium maximum*, *Origanum vulgare*, *Reseda lutea*...

Aux beaux jours (moins venteux), beaucoup d'animaux fréquentent ce site : lézard vert, nombreux papillons (flambés, machaons), rapaces et autres oiseaux.

Retour par le bas du coteau en suivant la route : sur un remblai de bord de route, poussent : *Adonis annua*, *Papaver argemone*.

Le long de la route, nous observons également *Ophrys apifera* en fleur, *Himantoglossum hircinum*, *Petroselinum segetum*, *Torilis nodosa*, *Torilis arvensis*, *Anthriscus sylvestris* et *Ornithogalum pyrenaicum*.

Au pied de la côte, pousse aussi *Serapia lingua*, (pas vu car la bordure venait d'être fauchée, mais observé en 2003), *Lathyrus latifolius*, *Seseli montanum*, *Euphorbia exigua*, *Lotus corniculatus*, *Senecio erucifolius*.

Dans les fossés poussent : *Azolla filiculoides*, *Ceratophyllum demersum*, *Myriophyllum spicatum*, *Typha angustifolia* et *Iris pseudacorus* en bordure.

### Prairie jouxtant le site de la Cabane de Moins

Nous entrons dans une prairie humide à *Carex divisa* (pâturage tardif par des chevaux). Nous n'avions pas repéré cette parcelle au préalable et nous avons la surprise d'y trouver : quelques belles touffes d'*Iris spuria* subsp. *maritima* (PR). Dans les zones les plus basses, le cortège à *Ranunculus ophioglossifolius* (PN),

*Eleocharis palustris*, *Oenanthe fistulosa*, *Glyceria fluitans*, *Orchis laxiflora* et une belle station de *Cerastium dubium* (PR) et *Cardamine parviflora*.

La présence de *Carex divisa* et de *Juncus gerardii* atteste de la présence de sel dans le sol, nous rappelant le passé maritime du secteur. Nous y trouvons également *Oenanthe silaifolia* et *Cirsium dissectum*.

**Pique-nique au bois Madame, sur la commune de Saint-Laurent-de-la Prée, dans une clairière**, dégagée suite à la tempête de 1999, en bordure de la piste cyclable.

On y observe un tapis de *Fragaria vesca* et *Ornithogalum pyrenaicum*, avec *Platanthera chlorantha*, *Carex sylvatica*, *Polygala vulgaris*, *Teucrium scorodonia*, *Hypericum perforatum* et *humifusum*, *Veronica officinalis*, *Luzula campestris*, *Sanicula europaea*, *Asphodelus albus*, *Hyacinthoides non-scripta*, *Festuca* sp. Une petite mousse se développe sur d'anciennes zones de brûlis : *Funaria hygrometrica*.

**Après-midi : Fouras, côte Sud, départ du Fort Vasoux (ou Fort Lapointe)**

Sur le haut de plage, des formations sableuses se développent sur la vase et alternent avec le haut schorre.

- Végétation typique des vasières :

- sur la slikke, pousse *Spartina maritima*, en petits bouquets sur la basse slikke et de façon plus linéaire sur la haute slikke, faisant transition avec la végétation du schorre

- sur le schorre on trouve *Puccinellia maritima*, *Limonium vulgare* et *Limonium dodartii*, *Sarcocornia fruticosa*, *Suaeda vera*, *Salsola kali* et *Halimione portulacoides*, *Triglochin maritimum*, *Salicornia* sp...

- En haut de plage, *Honckenya peploides*,

- Dunes un peu dégradées, mais où l'on trouve une belle station de *Echium asperinum*, *Glaucium flavum*, *Matthiola sinuata*...

A Fouras, près du fort Vauban, la falaise est très érodée. Sur le haut et les pentes poussent : *Allium sphaerocephalon*, *Foeniculum vulgare*, *Salvia verbenacea*, *Calendula officinalis*, *Euphorbia* sp, *Trifolium squamosum*, *Diplotaxis tenuifolia*, *Papaver rhoeas*, *Erodium cicutarium*...

Au milieu des *Beta maritima* et *Malva sylvestris*, subsiste un pied d'*Ecballium elaterium*.

Au pied de la falaise, près de la petite plage Sud, poussent *Lycium barbarum*, *Phragmites australis*, et dans les creux de rochers : *Crithnum maritimum* et *Limonium dodartii*.

*Cynanchum acutum* n'est pas encore sorti de terre ; cette belle vivace aux feuilles opposées en forme de cœur, se maintient près du petit escalier de bois, depuis longtemps, résistant aux désherbages chimiques du lieu. (Note : cet été, août 2004, il s'est développé sur 4 mètres de hauteur et a fleuri).